



CONSEIL RÉGIONAL DE  
L'ENVIRONNEMENT DU  
BAS-SAINT-LAURENT

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Objectif : Zéro masque jetable dans la rue

**Rimouski, le 5 février 2021** – Les principaux acteurs de la gestion des matières résiduelles de la région et le [Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent](#) (CREBSL) s'unissent pour sensibiliser la population à disposer des masques de procédure de manière responsable, c'est-à-dire en les jetant dans les poubelles ou encore dans une boîte de récupération spécialement conçue pour ce type de matériel.

Lorsqu'ils sont abandonnés dans la rue, les masques de procédure peuvent se retrouver dans nos cours d'eau et causer des dommages à la faune et à la biodiversité. Ils peuvent aussi boucher des canalisations dans les réseaux de traitement des eaux usées des villes. Il ne faut jamais les jeter par terre ni dans le bac de recyclage, de compostage ou les toilettes.

Le groupement régional presse aussi le gouvernement d'instaurer un système de collecte pour les masques de procédure particulièrement dans les industries, les commerces et les institutions (ICI) en collaboration avec RECYC-QUÉBEC. Ce système de récupération devrait s'assurer que le recyclage des masques se fasse au Québec tout en respectant la hiérarchie des 3RV-E (Réduction, Réutilisation, Recyclage, Valorisation et Élimination).

*« Il est plus que temps pour le gouvernement de prendre en charge ce dossier important et de trouver une solution durable et écoresponsable à la collecte et au recyclage des masques de procédure jetables pour la population, les institutions, les commerces et l'industrie, surtout là où le masque lavable n'est pas permis. L'importance de la protection de l'environnement et l'urgence sanitaire ne doivent pas être en contradiction. »,* indique Vincent Dufour, président du CREBSL et coordonnateur de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis.

### Des bonnes pratiques et des solutions à promouvoir

Le gouvernement doit investir dans des solutions durables à la suite des mesures sanitaires mises en place afin de contrer la propagation du coronavirus. Le recyclage des masques jetables et des équipements de protection individuelle doit en faire partie et cela est d'autant plus urgent que le port du masque de procédure obligatoire s'étend à de nouveaux lieux fréquentés par le public. Des solutions innovantes pourraient être mises en place telles que le masque compostable fabriqué au Québec. En attendant, tout en respectant les règles de santé publique en priorité, il vaut mieux privilégier l'usage des masques réutilisables dans les lieux publics permis.

Le regroupement régional demande donc au gouvernement de contribuer à sensibiliser le public à une bonne gestion des masques jetables, de mettre en place un système de recyclage adéquat et de procéder à une analyse du cycle de vie de ces masques pour évaluer leur réel impact environnemental.

Pour obtenir des informations sur les options de recyclage des masques de procédure, les citoyens peuvent s'adresser auprès de leurs autorités municipales ou des organismes qui les représentent. Ils peuvent également visiter le site internet de [RECYC-QUÉBEC](#).

-30-

**Informations :**

Luce Balthazar  
Directrice générale  
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent  
Cell. 418 750-8732  
[crebsl\\_lb@globetrotter.net](mailto:crebsl_lb@globetrotter.net)

**Informations par MRC :**

**MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et des Basques**

Solange Morneau (Co-éco)  
418 856-2628, poste 0  
[info@co-eco.org](mailto:info@co-eco.org)

**Ville de Rivière-du-Loup**

Jean-Bernard Ouellet  
418 867-6753  
[jean-bernard.ouellet@villerdld.ca](mailto:jean-bernard.ouellet@villerdld.ca)

**MRC de Témiscouata**

Maxime Groleau (RIDT) 418 853-2615, poste 102  
[mgroleau@ridt.ca](mailto:mgroleau@ridt.ca)

**MRC de Rimouski-Neigette**

Catherine Denis 418 724-5154, poste 221  
[environnement@mrc-rn.ca](mailto:environnement@mrc-rn.ca)

**Ville de Rimouski**

Claire Lafrance  
418 724-3283  
[claire.lafrance@ville.rimouski.qc.ca](mailto:claire.lafrance@ville.rimouski.qc.ca)

**MRC de La Mitis et de La Matapédia**

Vincent Dufour (RITMR)  
418 775-8445, poste 1138  
418 629-2053, poste 1138  
[matresi@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:matresi@mrcmatapedia.qc.ca)

**MRC de La Matanie**

Nixon Sanon

418 562-6734, poste 225

[nixon.sanon@lamatanie.ca](mailto:nixon.sanon@lamatanie.ca)

**Ville de Matane**

Caroline Ratté

418 562-2333, poste 2056

[c.ratte@ville.matane.qc.ca](mailto:c.ratte@ville.matane.qc.ca)

**MRC D'Avignon**

Cathy Cauvier

418 364-2000, poste 101

[cathy.cauvier@mrcavignon.com](mailto:cathy.cauvier@mrcavignon.com)